



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 septembre 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq septembre deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 septembre 2020, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Dominique ADENOT à Marion CANALES

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Madame Catherine PINET-TALLON, Monsieur Samir EL BAKKALI, Madame Sylviane TARDIEU, Madame Fatima BISMIR, Monsieur Nicolas BONNET et Monsieur Rémi CHABRILLAT arrivent avant le vote de la question n°1.

Madame Cécile AUDET quitte la séance pendant la présentation du diaporama relatif à la question n° 5 (pouvoir donné à Monsieur Grégory BERNARD).

Madame Sondès EL HAFIDHI quitte la séance avant le vote du vœu a (pouvoir donné à Monsieur Christophe BERTUCAT).

Rapport N° 43
ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION LES AMIS DE LA
CAMERA DELLE LACRIME/APPEL A PROJET 2020 EN FAVEUR DE LA
PROTECTION, DE LA MISE EN VALEUR ET DE LA TRANSMISSION DU
PATRIMOINE LOCAL

Dans le cadre de son projet culturel adopté pour la période 2016-2026, la Ville de Clermont-Ferrand œuvre à la valorisation de son patrimoine, qui constitue un atout et un marqueur fort de son territoire. A ce titre, le programme de valorisation du patrimoine porté par la Ville a été renforcé en vue de recréer du lien entre les monuments, leurs abords et les habitants. L'objectif est de permettre aux Clermontois de s'approprier ou de redécouvrir les richesses patrimoniales de leur bassin de vie, dans une logique de cohésion sociale et de vivre ensemble. Dans ce cadre, la Ville a créé un fonds « découverte du patrimoine local » qui a pour objectif de sensibiliser le grand public aux enjeux liés à la pérennité et transmission du patrimoine.

L'association Les Amis de La Camera delle Lacrime conduit depuis plusieurs années des actions de transmission des répertoires musicaux patrimoniaux auprès des jeunes publics, proposant notamment les Journées Européennes de la Musique Ancienne auxquelles participent des élèves de CM1.

En 2020, elle porte un nouveau projet autour de la transmission, avec la création d'une web-série pédagogique intitulée « Circum Cantum » sur la thématique du Moyen-âge. Un épisode sera tourné à Notre-Dame-du-Port.

Plutôt destinée aux élèves de CM1, qui seront associés pour certains à son tournage, la web-série proposera 30 épisodes alternant contenus historiques, musicaux et patrimoniaux. Hébergée sur Youtube, les contenus seront accessibles sur le site internet dédié au projet, ainsi que sur le site des partenaires de ce dernier s'ils le souhaitent.

La web-série pourra être visionnée en classe et les enseignants auront à leur disposition un dossier pédagogique.

Les partenaires du projet sont les suivants :

- Les amis du musée de Cluny – Musée national du Moyen-âge : soutien financier de 12 000 € ciblé sur le tournage
- Le Centre des Monuments Nationaux : soutien en nature par la mise à disposition gracieuse de sites patrimoniaux et pour la communication
- L'École Louis Lumière : participation des étudiants aux tournages.

Le budget prévisionnel est estimé à : 60 000 €.

Subventions attendues :

- Ministère de l'Éducation Nationale : 15 000 €
- Conseil Régional Fonds Soutien Création Artistique et Numérique : 10 000 €
- Soutien sollicité Ville de Clermont-Ferrand : 4 000 € par an sur trois ans pour la période 2020 – 2022 (une subvention de 6 000 € est par ailleurs allouée à l'association pour les Journées Européennes de la Musique Ancienne).

Il vous est proposé d'accorder un soutien de 4 000 € cette année, ciblé sur le volet clermontois du projet qui valorisera Notre-Dame-du-Port. Le projet est mené avec une classe de CM2 de Jules Ferry.

Valorisant le patrimoine local au moyen d'outils nouveaux permettant de renouveler les publics, et s'appuyant sur un travail partenarial construit avec l'Éducation Nationale pour favoriser l'accès des scolaires à l'histoire et au patrimoine, ce projet remplit les critères du fond patrimoine.

Il vous est proposé d'attribuer une subvention de 4 000 € au titre des crédits disponibles du fond patrimoine.

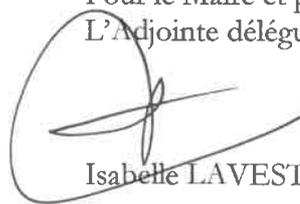
DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 09 OCT. 2020

Pour le Maire et par délégation :
L'Adjointe déléguée à la politique culturelle


Isabelle LAVEST



